

ECONOMIE

RSS Economie

Le Point.fr - Publié le 07/06/2011 à 10:04

Des propositions pour tenter d'établir un nouvel équilibre homme-femme

Un rapport de l'Igas prône un congé plus long pour les pères, après la naissance d'un enfant, sans envisager de le rendre obligatoire.

SOURCE AFP

Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) propose mardi de créer un "congé d'accueil de l'enfant" de deux mois, réparti à égalité entre la mère et le père, de façon à mieux impliquer ce dernier dans la vie familiale. Ce nouveau congé remplacerait le congé paternité, actuellement de onze jours, détaille le rapport de Brigitte Grésy, qui doit être remis mardi à la ministre Roselyne Bachelot. Le congé de la mère, actuellement de seize semaines, serait, dès lors, découpé entre un "congé maternité" de douze semaines et un "congé d'accueil" d'un mois.

Le "congé d'accueil" serait à prendre "immédiatement après le congé maternité", précise le document consacré à "l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et familiales dans le monde du travail". Son coût est évalué à 250 millions d'euros. Et "si l'un des parents ne prend pas sa période réservée, elle est perdue pour l'autre parent", une façon d'inciter les pères à prendre ce congé. De plus, si le père prend entièrement son congé, les parents pourraient bénéficier d'un "bonus" d'une semaine, à prendre indifféremment par le père ou la mère. Ce "bonus" pourrait être pris jusqu'au premier anniversaire de l'enfant.

L'igas rejette, en revanche, l'idée d'un congé paternité obligatoire, essentiellement pour des raisons juridiques, qui avait été défendue par plusieurs syndicats et le Medef en mars et à laquelle le gouvernement s'était montré favorable. Le rapport propose aussi un congé parental plus court (un an au maximum au lieu de trois) et mieux rémunéré (60 % du salaire brut plafonné contre un forfait allant de 140 à 550 euros par mois environ aujourd'hui). Une conférence tripartite État/syndicat/patronat sera organisée sur l'accès aux tâches familiales et professionnelles le 28 juin, a précisé à l'AFP l'entourage de Roselyne Bachelot.

ECONOMIE

RSS Economie

L'aide à la Grèce conditionnée à un autre plan de financement

Fitch : "Un défaut des États-Unis menacerait la stabilité financière du pays"

Sarkozy annonce 700 millions d'aide face à la sécheresse

La croissance se confirme dans la zone euro

[Tous les articles - Economie](#)

Publicité

**RAV4 White Edition**

Découvrez le look exclusif du nouveau Toyota RAV4 White Edition. RAV4 Diesel à partir de 24490€

**Groupon**

Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal

**Retraite à 35 ans?**

Devenez un vrai TRADER en apprenant le marché du Forex ! Formation GRATUITE personnalisée

**Epargne : Doc gratuite**

Groupe Generali, N°1 de l'Assurance Vie en Europe: 4,10% servis en 2010. 0€ de frais d'entrée.

6 Commentaires[Ajouter un commentaire](#)

blabla
le 07/06/2011 à 17:38

@juin

Eh bien, les Suédois/Norvégiens, considérés comme des modèles d'égalité entre sexes, ne sont pas de votre avis, si on se base sur leur système (congés parentaux accordés au couple, et répartis à sa convenance).